

# GISEMENT PALOURDES STERBOUEST

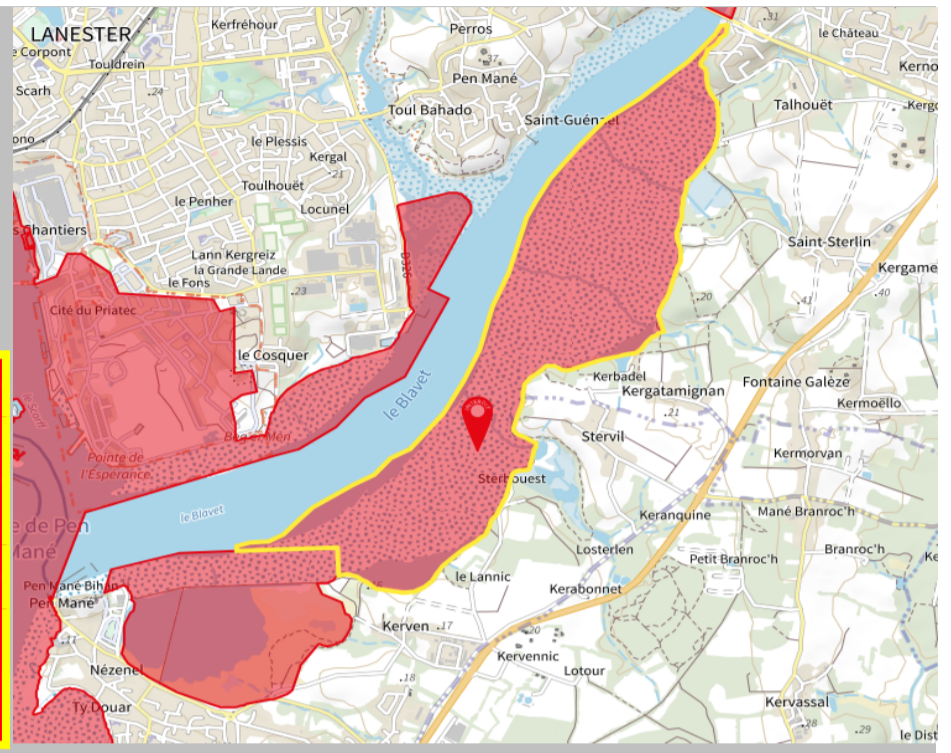
Kervignac, Locmiquélic\*

\*Commune de prélèvement - Site n° 056001186

PÊCHE À PIED DE LOISIR  
**INTERDITE**

Consigne sanitaire déterminée sur la base des résultats 2023-2024-2025

CONSOMMATION DE COQUILLAGES À RISQUE POUR LA SANTÉ - MÊME  
APRÈS CUISSON



En Bretagne, une centaine de gisements de coquillages fréquentés par les pêcheurs à pied amateurs bénéficient tout au long de l'année d'un suivi bactériologique de germes marqueurs de contamination d'origine fécale *Escherichia coli* (E. coli). Ce suivi s'appuie sur l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Réseau de contrôle Microbiologique (REMI) coordonné par la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP) en lien avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER).

L'historique du suivi des trois précédentes années permet de déterminer annuellement une consigne sanitaire pour chaque gisement : AUTORISÉE - TOLÉRÉE - DÉCONSEILLÉE - INTERDITE

Les pêcheurs à pied amateurs doivent se fier dans le cadre de leur pratique à cette consigne sanitaire et aux interdictions temporaires ou permanentes qui peuvent être décidées localement (pour préserver la ressource ou en cas de contaminations fortes et inhabituelles du milieu littoral). Le résultat bactériologique lié à chaque prélèvement n'a qu'une valeur indicative de la qualité de milieu au moment de l'échantillonnage.

## Résultats du suivi bactériologique

(à titre indicatif)

\**Escherichia coli* / 100 g de chair et liquide intervalvaire

Année

	13 janv.	04 févr.	12 févr.	03 mars	02 avr.	12 mai	11 juin	15 juil.	11 août	08 sept.	06 oct.	05 nov.	03 déc.
2025	3 000	2 600	1 900	1 200	18	1 800	180	18	250	2 900	78	1 800	4 800
	15 janv.	12 févr.	11 mars	08 avr.	06 mai	01 juin	08 juil.	06 août	04 sept.	03 oct.	19 nov.	17 déc.	
2024	45	11 000	1 900	4 700	2 400	2 700	230	780	2 100	420	260	550	
	05 janv.	06 févr.	07 mars	04 avr.	04 mai	15 juin	03 juil.	01 août	13 sept.	12 oct.	13 nov.	13 déc.	
2023	3 300	230	130	2 300	330	230	540	5 600	3 300	18	1 400	6 000	

Seuils / prélèvement E. coli*	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Très mauvais
	<=230	> 230 - <= 700	> 700 - <= 4 600	> 4 600 - <= 46 000	> 46 000

**LA PÊCHE  
EST BONNE !**  
EN ÊTES-VOUS SÛR ?

- Ne pêchez pas après un épisode pluvieux
- Eloignez-vous des rejets et émissaires (cours d'eau et canalisations)
- Lavez et rafraîchissez les coquillages à l'eau de mer pendant la pêche
- Transportez et conservez vos coquillages au frais
- Consommez vos coquillages dans les 24h suivant la pêche
- La cuisson des coquillages réduit les risques sanitaires sans pour autant les supprimer
- Consultez un médecin en cas de symptômes après avoir consommé des coquillages

Pour toute information complémentaire, consultez le site [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)

